



#### **ACCUEIL**

QUAND LES PROFS

LE SYNDICAT

COMITÉS

DOSSIERS
SYNDICAUX

PUBLICATIONS

#### 2008-2009

**Rédaction:** Steve McKay et Luc Loignon **Secrétariat:** Luc Loignon

Le mercredi 28 janvier 2009 (version pour imprimer)

## **Sommaire**

- RAPPEL: Assemblée générale le 4 février à 11h30
- Fondaction

# Rappel

Assemblée générale le 4 février à 11h30

### Profession enseignante

Opération CA -Réinvestir dans l'enseignement collégial

### Élargissement de la plage horaire

La direction persiste dans son désir d'imposer l'élargissement de la plage horaire dès l'automne 2009. La résolution unanime du SPECS contre le projet, votée lors de la dernière assemblée générale, de même que les inquiétudes soulevées par les enseignants lors de la rencontre d'information du 14 janvier 2009 n'ont pas eu raison de leur détermination. Le SPECS doit maintenant prendre acte et décider de la



#### SPECS-CSN

475, rue du Cégep Pavillon 2, local 54-180 Sherbrooke (Québec) I1F 4K1

819 564-6350 #330 819 562-6030 - télécopieur

Section interne

stratégie à adopter pour la suite des choses. Cette question sera discutée lors de la prochaine assemblée générale. Plus particulièrement, nous examinerons la pertinence d'entreprendre des moyens de pression afin de signifier clairement notre désaccord avec la méthode de «consultation» employée par la direction dans ce dossier. Également, nous chercherons à déterminer les demandes que nous pourrions faire à la direction pour minimiser les impacts négatifs du changement d'horaire. Nous espérons vous voir en grand nombre pour discuter de cet enjeu crucial. Si vous désirez nous faire parvenir vos suggestions avant l'assemblée, n'hésitez pas à nous écrire.

Assemblée générale Le mercredi 4 février 2009 de 11h30 à 14h au local 2-52-101

(en même temps que l'assemblée étudiante avec suspension de cours)

### Projet d'ordre du jour :

(Version imprimable en \*.pdf)

- 1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
- 2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.
- 3. Adoption de l'ordre du jour.
- 4. Adoption du procès-verbal du 3 décembre 2008 et suites.
- 5. Informations diverses.
- 5.1 PAQTE (Programme d'appréciation de la qualité du travail des enseignant-e-s).
- 5.2 Fondaction-CSN.

- 5.3 Coop étudiante.
- 5.4 Comité précarité.
- 5.5 Comité LGBT et alliéEs.
- 6. Plage horaire 8-18 : modalités et moyens de pression envisageables.
- 7. Retour sur la demi-journée pédagogique.
- 8. Divers.
- 9. Levée de l'assemblée.

N'oubliez pas de confirmer votre présence afin de vous assurer d'avoir un repas. Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez le faire par courriel en indiquant votre nom et votre département ou encore en téléphonant au bureau du Syndicat au poste 330.

Steve McKay, secrétaire Le 28 janvier 2009



# **Fondaction**



Les souscriptions versées à votre REER d'ici le lundi 2 mars 2009 peuvent être déduites de votre revenu dans les déclarations fédérale et québécoise de l'année 2008.

Un porte-parole de Fondaction-CSN sera au Cégep de

Sherbrooke pour faire une brève présentation dans le cadre de notre assemblée générale qui se tiendra le 4 février 2009. Aussi, un kiosque sera aménagé en collaboration avec le responsable régional durant la période du dîner le mardi 17 février (l'endroit sera précisé plus tard).

N'oubliez pas qu'en tout temps on peut contacter un responsable de Fondaction au Cégep pour souscrire à son REER ou pour obtenir plus d'information concernant:

- le prélèvement automatique sur le salaire;
- le régime d'accès à la propriété (R.A.P.), très avantageux en début de carrière;
- les investissements de Fondaction-CSN pour la création et le maintien de l'emploi partout au Québec.

#### La crise financière et Fondaction

Dans un article publié à l'intention des responsables Fondaction (RF), le *Bulletin du RF* du 10 décembre 2008 rappelle «que la crise actuelle affecte toutes les institutions financières». Quatre raisons y sont évoquées pour expliquer que Fondaction pourrait être moins touché que bien d'autres institutions financières:

- 1. Fondaction est un fonds plus équilibré et diversifié que d'autres véhicules de placements.
- 2. Fondaction offre une épargne mieux protégée des aléas de la conjoncture économique.

- 3. Les actionnaires de Fondaction jouissent d'un solide avantage...
- 4. Fondaction est plus utile que jamais aux PME québécoises!

Le 9 janvier dernier, Fondaction rendait public les résultats au terme de son premier semestre de l'exercice financier 2008-2009 qui s'est terminé le 30 novembre dernier: «Fondaction enregistre un rendement négatif - La diversification de l'actif a fait en sorte que Fondaction a été frappé moins durement que la plupart des types de placements».

Enfin, *La Presse affaires* publiait le 14 janvier 2009 un article intitulé «Les fonds miraculés de la crise». En visant les fonds de travailleurs, à savoir Fondaction-CSN et le Fonds de solidarité de la FTQ, Michel Girard parle «...d'honorable recul...». À lire.

### Pour plus d'information:

Contactez l'un des responsables Fondaction (RF) au SPECS, soit Luc Loignon ou Claude Tétreault (poste téléphonique 330).



Haut de la page